



LA SALVETAT
SAINT-GILLES

OFFRE D'EMPLOI

Mairie La Salvetat-Saint-Gilles

AGENT POLYVALENT PATRIMOINE

H/F

Famille de métiers	Architecture, maintenance et logistique
Métier	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural
Grade s'y rattachant	Adjoint technique
Type d'emploi	Saisonnier
Nombre de poste	2
Temps de travail	35h Du lundi au vendredi
Durée du contrat	2 mois
Début du contrat	Juin/Juillet ou Juillet/Août
Comment déposer votre candidature ?	<p>Par mail emploi@lasalvetat31.com</p> <p>Par courrier Mairie, Place du 19 mars 1962, 31880 La Salvetat-Saint-Gilles</p> <p>Pour tout complément d'information 05.62.13.24.06</p>



LA SALVETAT
SAINT-GILLES

Descriptif de l'emploi

La Salvetat-Saint-Gilles est une commune située dans le département de la Haute Garonne en région Occitanie, au Sud-Ouest de Toulouse et compte environ 8500 habitants sur 5.75 km². Proximité, valeur et partage sont les valeurs fondamentales associées à notre commune.

Dans le cadre du renforcement de ses équipes durant la période estivale, le Centre Technique Municipal recrute **deux agents saisonniers** pour le service Patrimoine. Au sein des équipes techniques, vous interviendrez en appui sur des missions variées liées à l'entretien des bâtiments communaux.

Missions :

- Réaliser de petits travaux de bricolage et de rénovation (peinture, ponçage, petites réparations...)
- Participer aux opérations de manutention
- Contribuer à l'entretien courant des bâtiments communaux
- Aider à la préparation, à l'organisation et au rangement des chantiers
- Apporter un appui aux équipes techniques dans leurs interventions quotidiennes
- Appliquer les règles et consignes de sécurité liées aux travaux en cours dans les bâtiments.
- Laisser les surfaces en état de fonctionnement et de propreté après les interventions.
- Effectuer l'entretien courant du matériel à disposition.

Profil :

- Sens du travail en équipe
- Rigueur et motivation
- Polyvalence et dynamisme
- Une première expérience en bricolage ou travaux manuels serait appréciée
- Travail en intérieur et extérieur.
- Port obligatoire des EPI.